

**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2024

Date de convocation : 13/02/2024

Date d'affichage : 13/02/2024

Conseillers

en exercice : 15	L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février, à vingt heures trente,
Présents : 10	le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni,
Pouvoir : 1	en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 11	séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul, Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, Mme MUREAU Nicole, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine, M. ALBERT Alexandre, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : M. SERVANT Dimitri, Mme DESCORMIERS Cindy, M. de CHAMPS Hubert (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme BEAUMARD Angélique

Etait absente : Mme BEGOUIN Gaëlle

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2024-02-013

7.5. Finances - Subventions

Aménagement d'un parking près de l'école maternelle - demande de subvention au titre du produit des amendes de police

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre du reversement du produit des amendes de police, le Conseil Départemental est chargé de répartir une dotation de l'Etat entre les différentes communes de moins de 10 000 habitants.

Il propose donc de solliciter une subvention auprès du Département d'Indre-et-Loire au titre de cette répartition pour l'opération suivante :

- Aménagement d'un parking

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 23 770 €.

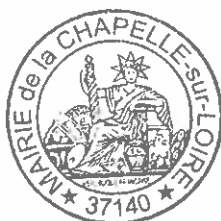
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'inscrire à son budget 2024 l'aménagement d'un parking à proximité de l'école maternelle

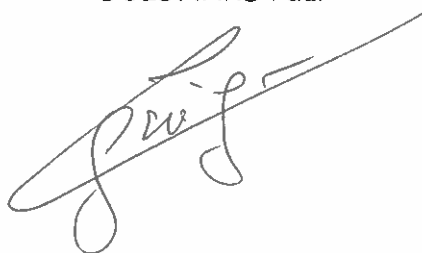
- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux au cours de l'année 2024
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire,
GALET Florence



Le Maire,
GUIGNARD Paul



Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024

ID : 037-213700586-20240219-DCM_2024_02_13-DE

